

# POLITIQUE EN FAVEUR DE LA PLANTATION DE HAIES BOCAGERES

## DOSSIER DE CANDIDATURE A L'APPEL A PROJET AIDES POUR LES OPERATIONS GROUPEES PRIVEES DE PLANTATION DE HAIES BOCAGERES

### Identification du porteur de l'opération

Je soussigné, (nom, prénom) : .....

Structure : .....

N° SIRET : .....

Adresse complète : .....

.....

.....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Cocher la case correspondante

- Exploitants agricoles individuels à titre principal ou secondaire*
- Agriculteur, personne morale exerçant une activité agricole (GAEC, EARL, ...)*
- CUMA, GIEE*
- Société civile immobilière*
- Société coopérative d'intérêt collectif*
- Association loi 1901*

Nombre de personne composant le groupe : .....

### Type de plantation envisagé pour la totalité du projet de plantation(1)

- Création de haies bocagères à plat sur .....mètres (longueur minimal d'un tronçon = 200 m)
  - Nombre de tronçons  $\geq$  à 200 m : .....
- Création d'un ensemble de haies sur talus anti érosif sur.....mètres (longueur minimal d'un tronçon = 100 m pour une hauteur de talus de 0,50 m)
  - Nombre de tronçons  $\geq$  à 100 m : .....
- Rénovation de haies existantes ou reconnexion à une maille bocagère sur.....mètres
  - Nombre d'arbres : .....
- Auto plantation
- Maîtrise d'œuvre extérieure

(1) *Cocher la ou les cases correspondantes au projet et renseigner les informations complémentaires*

## Choix des essences et quantité (Cf. annexe 1 du règlement)

Pour chaque bénéficiaire, les essences et le nombre de plants doivent être renseignés pages 7 et 8 du dossier de candidature.

## Rappel du règlement de la politique pour les opérations groupées privées

### **Bénéficiaires**

- *Exploitants agricoles individuels à titre principal ou secondaire*
- *Agriculteurs, personnes morales exerçant une activité agricole (GAEC, EARL, ...)*
- *CUMA, GIEE*
- *Sociétés civiles immobilières*
- *Associations loi 1901*

### **Conditions d'éligibilité et montants des aides**

Le projet doit porter sur un linéaire cumulé de plantation ou rénovation de haies d'au moins 1000 m sur des parcelles non urbanisées et non urbanisables.

<b>Type de plantation</b>	<b>Montants ou taux d'aide</b>	<b>Longueur minimal d'un tronçon</b>
Création de haie bocagère (hors haies sur talus anti érosif)	40% du montant HT plafonné à 9 € HT/m	200 m
Création d'un ensemble de haies sur talus anti érosif	40 % du montant HT plafonné à 14 € HT/m	100 m pour un talus d'une hauteur minimale de 0,50 m
Rénovation de haies existantes ou reconnexion à une maille bocagère <b>à plat ou sur talus</b>	40 % du montant HT plafonné à 9 € HT/m	Sans objet

### **Liste des dépenses éligibles :**

- Travaux de nettoyage et de préparation du sol ;
- Travaux de terrassement avec création éventuelle de talus ;
- Fourniture et pose des plants en fonction de la liste figurant en annexe du règlement ;
- Fourniture et pose d'un paillage biodégradable ;
- Fourniture et pose des protections des plants ;
- Maîtrise d'œuvre ;
- Auto plantation (à raison de 40% du coût HT des fournitures nécessaires à la plantation).

## Engagement de chacun des membres du groupe (autant de fiche que de membre)

---

### Identification du membre du groupe

Je, soussigné, (nom, prénom) : .....

Structure : .....

N° SIRET : .....

Adresse complète : .....

.....

.....

Téléphone : .....

Courriel : .....

### Type de plantation envisagé (1)

- Création de haies bocagères à plat sur .....mètres (longueur minimal d'un tronçon = 200 m)

Nombre de tronçons : .....

- Création d'un ensemble de haies sur talus anti érosif sur.....mètres (longueur minimal d'un tronçon = 100 m pour une hauteur de talus de 0,50 m)

Nombre de tronçons : .....

- Rénovation de haies existantes ou reconnexion à une maille bocagère sur.....mètres

- Auto plantation

- Maîtrise d'œuvre extérieure

(1) *Cocher la ou les cases correspondantes au projet et renseigner les informations complémentaires*

### Localisation du projet de plantation

Les projets de plantations doivent être cartographiés au 1/5 000<sup>ème</sup> et les parcelles doivent être identifiées pour chaque bénéficiaire dans le tableau page 6 du dossier de candidature.

## Engagement du bénéficiaire

### Je déclare sur l'honneur avoir pris connaissance :

- du fait que la demande de subvention doit être réalisée avant le début des travaux et que les travaux ne pourront pas débuter avant l'accusé réception de la demande de subvention.
- du règlement des aides départementales relatives à la politique en faveur de la plantation des haies bocagères ;
- du fait que les plantations envisagées ne doivent pas être liées à une obligation réglementaire (régulation suite à arrachage, BCAE 7,...)

### Je m'engage à respecter :

- les règles d'attribution des aides départementales ainsi que les conditions d'éligibilité ;
- la liste des essences figurant en annexe 1 du règlement et joint au présent dossier de candidature ;

### Je m'engage :

- à réaliser les plantations dans un délai de 1 an maximum à compter de la notification de l'aide ;
- à entretenir la plantation et si besoin à remplacer les arbres morts dans les 3 années qui suivent la plantation ;
- **à ce que toute action de communication sur ce projet fasse l'objet d'une autorisation du Département, pour que l'action volontariste du Conseil départemental et son engagement financier en faveur de la haie soient clairement identifiés par les bénéficiaires de nos aides mais plus largement des ornaies dans leur ensemble**

**Pour les exploitants agricoles individuels et les entreprises agricoles** (cocher la case correspondante et compléter si besoin) :

Je, soussigné, (nom et Prénom)..... atteste sur l'honneur :

- n'avoir pas reçu d'autres aides de minimis au cours des deux précédents exercices fiscaux et de l'exercice en cours pour quelque motif que ce soit *Exploitant agricole individuel à titre principal ou secondaire*
- avoir reçu des aides de minimis au cours des deux exercices fiscaux et de l'exercice en cours, pour un montant total de .....euros

Fait le...../...../....., à.....

Signature du maître d'ouvrage

## Pièces à fournir

---

### Pour l'instruction du dossier :

- Formulaire de demande d'aide
- Engagement pour chaque membre du groupe (2 pages)
- Un plan au 1/5000<sup>ème</sup> faisant figurer le projet accompagné d'un tableau d'identification des parcelles faisant l'objet d'une plantation pour chaque membre du groupe (Cf. page suivante)
- Un RIB pour chaque membre du groupe

### Pour le versement des subventions :

- une invitation du Président du Conseil départemental ou de ses représentants à la réception du chantier de plantation
- Factures détaillées acquittées pour l'ensemble de l'opération et pour chaque membre du groupe

Cet imprimé est à retourner, complété, signé, accompagné de l'ensemble des pièces demandées ci-dessus, à l'adresse suivante :

**Conseil départemental de l'Orne**  
**Pôle attractivité territoriale – DDDT/BAER**  
**Hôtel du Département**  
**27, Bd de Strasbourg – CS 30 528**  
**61 017 ALENCON Cedex**  
**☎ 02.33.81.64.71 – poste 1427**



## Choix des essences et quantité (Cf. annexe 1 du règlement)

	Nbre		Nbre	
<b>Essences pour la strate arborée</b>		Orme Cultivar Lutèce ®Nangen avec garantie contre la graphiose – Ulmus lutece		
	Alisier torminal - <i>Sorbus torminalis</i>			
	Aulne glutineux – <i>Alnus glutinosa</i>		Orme champêtre – <i>Ulmus campestris</i>	
	Bouleau verruqueux – <i>Betula pendula</i>		Peuplier blanc - <i>Populus alba</i>	
	Bouleau pubescent – <i>Betula pubescens</i>		Peuplier noir (provenance : vallée de Seine) – <i>Populus nigra</i>	
	Charme commun – <i>Carpinus betulus</i> ( <i>Charme faux-bouleau</i> )		Peuplier tremble – <i>Populus tremula</i>	
	Châtaignier – <i>Castanea sativa</i>		Poirier – <i>Pyrus cordata</i>	
	Chêne sessile - <i>Quercus petraea</i>		Pommier franc - <i>Malus sp.</i>	
	Chêne pédonculé - <i>Quercus robur</i>		Pommier commun - <i>Malus domestica</i>	
	Cormier – <i>Sorbus domestica</i>		Pommier sauvage ou des bois - <i>Malus sylvestris</i>	
	Érable champêtre - <i>Acer campetre</i>		Prunier myrobolan - <i>Prunus cerasifera</i>	
	Erable plane - <i>Acer platanoides</i>		Saule blanc - <i>Salix alba</i>	
	Frêne élevé - <i>fraxinus excelsior</i> (frêne commun)		Saule fragile - <i>Salix fragilis</i>	
	Hêtre commun – <i>Fagus sylvatica</i> ( <i>Hêtre vert</i> )		Sorbier des oiseleurs – <i>Sorbus Aucuparia</i>	
	<b>Essences pour la strate arbustive</b>	Merisier - <i>Prunus avium</i> ( <i>Cerisier des oiseaux</i> )		Tilleul à petites feuilles – <i>Tilia cordata</i>
Noyer commun et hybride – <i>Juglans regia</i> et <i>Juglans major/nigra</i> x <i>regia</i>			Tilleul à grandes feuilles – <i>Tilia Platiphyllus</i>	
Noyer noir – <i>Juglans nigra</i>				
Aubépine commune ou épineuse - <i>Crataegus oxyacantha</i>			Nerprun purgatif - <i>Rhamnus catharticus</i>	
Aubépine monogyne - <i>Crataegus monogyna</i>			Noisetier coudrier – <i>Corylus avellana</i> ( <i>Coudrier</i> )	
Bourdaïne – <i>Frangula alnus</i> , <i>Rhamnus frangula</i> ( <i>Nerprun bourdaïne</i> )			Prunellier - <i>Prunus spinosa</i>	
Cerisier à grappes – <i>Prunus padus</i>			Sureau noir – <i>Sambucus nigra</i>	
Cerisier de Sainte-Lucie - <i>Prunus mahaleb</i>			Saule à oreillettes - <i>Salix aurita</i>	
Cornouiller sanguin - <i>Cornus sanguinea</i>			Saule à trois étamines - <i>Salix triandra</i>	
Cornouiller male – <i>Cornus mas</i>			Saule cendré - <i>Salix cinerea</i>	
Cytise - <i>Laburnum vulgare</i>		Saule roux - <i>Salix atrocinerea</i>		
Fusain d'Europe – <i>Euonymus europaeus</i>		Saule des vanniers - <i>Salix viminalis</i>		

Houx commun – <i>Ilex aquifolium</i> (Houx vert)		Troène des bois – <i>Ligustrum vulgare</i> (Troène vulgaire)	
Lilas commun - <i>Syringa vulgaris</i>		Viorne lantane - <i>Viburnum lantana</i>	
Néflier – <i>Mespilus germanica</i>		Viorne obier – <i>Viburnum opulus</i>	